

Économie

Agroalimentaire

La réforme de la TVA dope les investissements

● Enfin adoptée, la tant attendue réforme de la TVA devrait permettre de relancer les investissements dans le secteur. 1,5 MMDH devrait être investi par les industriels, durant les cinq prochaines années. Plus de 2.500 emplois devraient être créés. La lutte contre l'informel devrait également être renforcée.

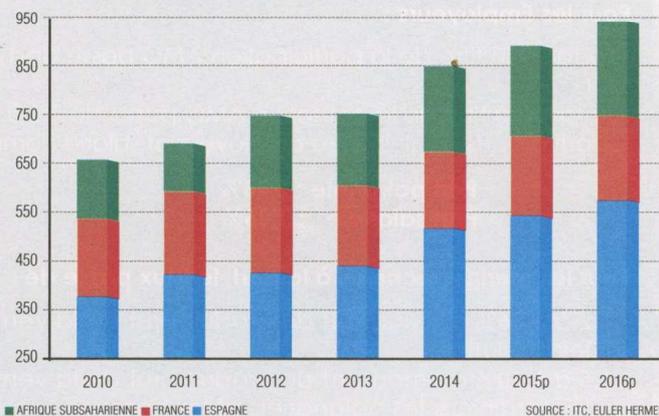
Les économistes sont catégoriques : « Sans investissements, l'agro-industrie connaîtra un grand essoufflement durant les prochaines années ». Ce qui est valable dans le reste du monde, l'est d'autant plus au Maroc, qui devra faire face, durant cette année 2016, à l'une des pires campagnes agricoles de cette dernière décennie. Dans ce contexte, la réforme de la TVA entérinée par les deux Chambres dans le cadre des discussions sur la loi de Finances 2016, devrait donner un nouveau souffle à un secteur en manque de compétitivité. « La réforme devrait induire une baisse du prix réel des matières premières agricoles pour l'industriel marocain ce qui suppose une meilleure intégration de l'industrie avec l'amont agricole », explique Amine Berrada Sounni, président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FENAGRI). Cette situation se traduira par un effet de substitution aux importations et une amélioration de la valeur ajoutée. La réforme adoptée permettra également de lutter contre le secteur non-organisé en réduisant la prime à l'informel. « Pour 2016, sont concernés essentiellement, les conserves d'olives, l'huile d'olive, les jus, les conserves d'abricots, les fruits secs, la pomme de terre transformées, les plats cuisinés ou préparés », précise Berrada Sounni. Cette mesure est à même de stimuler l'investissement et la création d'emploi dans le secteur : les industriels, concernés par cette mesure, se sont engagés à investir plus de 1,5 MMDH sur les 5 prochaines années. Un investissement tant en capacité de production qu'en moyens de communication. Ce qui devrait permettre de créer plus de 1.800 emplois directs. « À noter que pour les fruits secs et la pomme de terre transformée, ce sont deux industries qui n'existent



INVESTISSEMENTS ET IMPACTS PRÉVISIONNELS DE LA RÉFORME

	INVESTISSEMENTS	EMPLOIS	INFORMEL
CONSERVES D'OLIVES	800 MILLIONS MAD	1.000 DIRECTS	-20%
ABRICOTS TRANSFORMÉS	275 MILLIONS MAD	300 DIRECTS	-65%
JUS DE FRUITS	400 MILLIONS MAD	500 DIRECTS	-20%
FRUITS SECS	16,4 MILLIONS MAD	200 DIRECTS/100 INDIRECTS	-20%
PDT TRANSFORMÉS	80 MILLIONS MAD	70 DIRECTS/600 INDIRECTS	NS

390 MILLIONS D'EUROS D'EXPORTATIONS À CAPTER AVANT FIN 2016



pratiquement pas au Maroc. Cette mesure stimulera donc leur développement », explique le président de la FENAGRI. Les professionnels travaillent également en parallèle sur le chantier du lancement de la TVA non apparente avec la DGI. L'administration fiscale prépare actuellement de nombreux décrets d'application en concertation avec

les professionnels. L'industrie se situe donc, à n'en point douter, à un tournant.

Chantiers stratégiques

L'année 2016 correspond à la fin du mandat actuel au sein de la FENAGRI. La présidence, assurée par Amine Berrada Sounni, entend accélérer la mise en place de plu-

sieurs chantiers. À commencer par le lancement du contrat-programme sectoriel. Attendu depuis plus de cinq ans, le contrat-programme a connu de multiples reports. « Il est aujourd'hui en cours de finalisation. Il prévoit un ensemble de mesures à même de redynamiser l'ensemble du secteur des industries agroalimentaires. Ce qui se traduira par plus d'investissements

Des mesures portant sur la lutte contre la contrebande devraient être mises en place.

dans le secteur », rassure Berrada Sounni. À en croire les professionnels, la conjoncture défavorable, qui devrait marquer le secteur agricole, durant l'année 2016, soulève l'urgence de sa mise en œuvre. « La visibilité, que nous accordera le contrat-programme, permettra d'accélérer la croissance et la création d'emploi ». La Fédération des industries agroalimentaire se prépare également au lancement d'un grand chantier de lutte contre l'informel. À ce titre, des mesures portant sur la lutte contre la contrebande devraient être mises en place. La FENAGRI compte également poursuivre le chantier réglementaire avec le ministère de l'Environnement portant sur la fixation des limites des émissions des gaz à effet de serre spécifiques au secteur. Une collaboration avec le ministère de la Santé est également en marche sur les questions de réduction du sel, sucre et acides gras dans les aliments transformés. ●

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma